



Convention-cadre sur les changements climatiques

Distr. limitée
2 décembre 2011
Français
Original: anglais

Organe subsidiaire de mise en œuvre

Trente-cinquième session

Durban, 28 novembre-3 décembre 2011

Point 17 a) et b) de l'ordre du jour

Questions administratives, financières et institutionnelles

Exécution du budget de l'exercice biennal 2010-2011

Examen continu des fonctions et activités du secrétariat

Questions administratives, financières et institutionnelles

Projet de conclusions proposé par le Président

L'Organe subsidiaire de mise en œuvre a décidé de recommander des projets de décision sur les questions administratives, financières et institutionnelles, pour adoption par la Conférence des Parties à sa dix-septième session (pour le texte de la décision, voir le document FCCC/SBI/2011/L.27/Add.1) et par la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties au Protocole de Kyoto à sa septième session (pour le texte de la décision, voir le document FCCC/SBI/2011/L.27/Add.2).
